

Nom et prénom de l'élève :

Cours choisi(s) :

Date de naissance de l'élève :

Tel de l'élève :

Nom et prénom d'un parent :

Tel des parents :

Mail des parents :

Profession :

PAIEMENT :

Réductions possibles (non cumulables) uniquement sur les inscriptions à l'année:

- 10% pour demandeurs d'emploi non indemnisés (sur justificatif)
- 10% pour le 2^{ème} membre d'une même famille (père, mère, frère, sœur)
- 20% sur le 2^{ème} cours à valoir sur le tarif le moins élevé (D. orientale et Pilates)

	Annuel	-10%	-20%	Trimestriel	Mensuel	La séance
D. Orientale enfants (1h)	195€	175.50€	156€	80€	35€	12€
D. Orientale ados (1h15)	230€	207€	184€	95€	40€	15€
Pilates	300€	270€	240€	120€	50€	18€
	Annuel	Carte de 10 cours (valable 15 semaines)		Carte de 4 cours (valable 5 semaines)		La séance
Zumba	180€	60€		25€		7.50€

+ Adhésion obligatoire à l'Association Nouba : 15€ individuelle / 20€ familiale

Montant total à régler :€

Par chèque(s). Nombre de chèques remis :

En espèces en une seule fois

Je soussigné(e) atteste avoir lu les conditions générales et être en accord avec celles-ci.

Date et signature :

Donneriez-vous un peu de votre temps à l'association ? Photocopies, costumes, distribution de flyers, affichage, accueil lors de forums et foires, ou autres ? (Entourez ou précisez).

.....



Attestation d'inscription 2018-2019

Je soussigné(e) Rahma AKHATAR, représentante de l'association NOUBA certifie que est adhérent(e) à notre association, et a versé le montant de€ pour son inscription à la saison 2018-2019.

Cette attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit.

A St-Etienne, le :

Signature, cachet

**CONDITIONS GENERALES
(à conserver par les parents de l'élève)**

TARIFS & REGLEMENT

- Pour les nouvelles-eaux élèves un cours d'essai est proposé au tarif de 5€, un seul essai par niveau est possible à ce tarif.
- L'inscription effective par remise de la fiche d'inscription et du paiement doit se faire à l'issue du 1er cours ou au plus tard en début de la 2^{ème} séance dans un même cours.
- Pour les paiements en plusieurs fois, tous les chèques sont à remettre à l'inscription. Echelonnement en 5 fois maximum. Tous les dépôts de chèques se font en milieu de mois, et en janvier au plus tard.
- Les paiements en espèces se font en une seule fois.
- Aucun remboursement partiel ou total ne sera accordé en cas d'abandon de la part de l'élève, pour quelque raison que ce soit.

FONCTIONNEMENT DU STUDIO

- Il est interdit de pénétrer en chaussures dans les studios de danse.
- Il est formellement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux.
- Les personnes étrangères aux cours ne sont pas autorisées à rester dans la salle (frère, sœur, père, mère, amis...)
- Les parents ne doivent jamais laisser leur enfant seul devant la porte du studio sans s'assurer de la présence d'un responsable dans les locaux.
- Les téléphones portables doivent rester éteints pendant les cours ou être mis en mode silencieux.
- Les cours de danse ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires, sauf information contraire pour la Zumba.
- Une tenue adaptée est exigée pour les cours (legging, pantalon de sport, pantalon de danse...)
- Pour la Zumba, merci de porter des baskets propres.

GALA DE FIN D'ANNEE

- L'année de cours se clôture par un gala non obligatoire
- A la rentrée de janvier, vous devrez nous informer de la participation de votre enfant. Si oui, un engagement est requis de votre part : assiduité en cours et à une répétition un dimanche de juin.
- Des frais de costumes et d'accessoires sont à prévoir, ils peuvent être demandés dès janvier et doivent être réglés en avril au plus tard.
- Il est attendu des élèves ou de leurs parents un minimum de participation dans l'adaptation des costumes à la taille de chacune.
- Les adhérent-e-s ne participant pas au gala devront payer leur entrée au spectacle.